

FORMATION des EQUIPES PASTORALES PAROISSIALES



Mars 2020

Introduction :

A trois reprises dans l'année, les EPP sont invitées à prendre un temps significatif de partage-formation autour des fiches proposées.

Aux 1° et 2° trimestres deux fiches thématiques sont prévues.

Les fiches seront mises à disposition au fil de leur élaboration

Ce temps de partage formation ne durera pas moins de 30 mn en début de rencontre.

Le temps d'enracinement se substitue au temps habituel de prière

Au 3° trimestre une fiche proposition d'aide à relire l'ensemble de l'année est proposée.

Le temps à y consacrer sera plus conséquent soit au cours d'une EPP dédiée à cette relecture soit lors d'une recollection.

Cette proposition sera à adapter en fonction du rythme de l'EPP, des événements, du choix des fiches.

Fiche « REGARD PASTORAL ET FONCTIONNEMENT DE L'EPP »

Mode d'emploi :

La fiche comporte deux volets : volet « enracinement » et volet « pratique »

Préparation :

Avant la rencontre, les membres de l'EPP lisent la fiche et répondent aux questions du volet enracinement.

Lors de la rencontre,

- Partage à partir du volet enracinement qui sert de temps de prière (15mn)
- A partir des indications du volet pratique : se poser les questions suivantes :
 - Où en est-on dans notre EPP sur chacun des points ?
 - Quels sont les points à améliorer ? Et comment ?

➤ Volet « Enracinement »

POUR UN REGARD PASTORAL

De tout temps, Dieu prend soin de son peuple et cherche pour cela de vrais « pasteurs selon son cœur » (Jr 23, 1-4). Dieu le réalise pleinement avec Jésus, l'unique et vrai pasteur qui ira jusqu'au don de sa vie. « La volonté du Père est que je ne perde aucun de ceux qu'il m'a confiés » (Jean 6, 39).

A la manière de Jésus, ceux qui ont la charge du peuple, c'est-à-dire tous les baptisés, doivent exercer leur responsabilité (Jean 10), avec une attention particulière et non exclusive aux plus fragiles, aux plus faibles, avoir un regard qui ne s'arrête pas aux apparences (Actes 20, 28-35 1 Pierre 5, 1-4)

Cette même attitude sera celle des EPP. Leur mission inclut cette attention à la vie des hommes et l'annonce de l'Évangile à tous.

Au service de ce projet, l'EPP portera une attention renouvelée à la Parole de Dieu, une veille attentive à l'annonce de l'Évangile et à la célébration de la foi. Les orientations diocésaines, les propositions des mouvements et des pôles, les projets des EPP sont des moyens mis à disposition pour être fidèles à cette mission.

PISTES DE TRAVAIL

Lire le texte suivant : Première lettre de Pierre 5, 1-4

Quant aux anciens en fonction parmi vous, je les exhorte, moi qui suis ancien comme eux et témoin des souffrances du Christ, communiant à la gloire qui va se révéler :

Soyez les pasteurs du troupeau de Dieu qui se trouve chez vous ; veillez sur lui, non par contrainte mais de plein gré, selon Dieu ; non par cupidité mais par dévouement ;

non pas en commandant en maîtres à ceux qui vous sont confiés, mais en devenant les modèles du troupeau.

Et, quand se manifesterà le Chef des pasteurs, vous recevrez la couronne de gloire qui ne se flétrit pas.

Plusieurs thèmes sont abordés, dans un paragraphe adressé aux « anciens », pour leur redire leurs devoirs et responsabilités vis à vis de la communauté qui leur est confiée. Pierre insiste sur la manière de vivre cette responsabilité, sur les sentiments qui doivent être ceux des responsables.

1. Comment je me sens concerné par ces paroles ?
2. Quels sont mes sentiments dans cette responsabilité qui m'a été confiée ?
3. Comment, à travers l'exercice de notre responsabilité, chacun de nous partage-t-il l'expérience du pasteur ?

➤ Volet « pratique »

FONCTIONNEMENT DE L'EPP

Mission :

Dans chaque Ensemble Paroissial est nommée une EPP. Avec le curé qui veillera à son renouvellement, elle porte la responsabilité de la charge pastorale sur l'ensemble paroissial qui lui est confié. Elle organise et veille sur les domaines relevant du « vivre », du « croire » et du « célébrer ».

Elle travaille, pour certains domaines, en collaboration avec d'autres ensembles paroissiaux, l'Espace Pastoral, les Pôles, les Services et Mouvements diocésains.

L'EPP est nommée pour un mandat de 3 ans, renouvelable, et reçoit une lettre de mission du curé.

Rythme :

Une rencontre chaque mois est nécessaire.

Préparation de l'ordre du jour et convocation : l'ordre du jour est habituellement préparé par le curé et un ou plusieurs membres de l'EPP. Il est envoyé, avec la convocation, 8 jours avant la réunion.

Animation :

Plusieurs temps rythment généralement les réunions :

- la prière : écouter et partager la Parole de Dieu, laisser le Christ être le Pasteur, demander la lumière à l'Esprit, confier les personnes, les projets...
- un retour sur le compte-rendu de la réunion précédente (qui aura été envoyé avant la réunion).

Ce retour permet de voir ce qui a été fait, vécu, oublié, et d'avoir un vrai suivi des décisions.

- Le regard sur la vie locale qui est le 1er terrain d'action et de témoignage des chrétiens.
- la gestion de la vie de la communauté paroissiale.
- les actions à entreprendre, à soutenir, à susciter pour que la paroisse remplisse sa mission en Eglise.

Parmi les différents points inscrits à l'Ordre du jour : certains méritent une réflexion, un débat, une simple information, d'autres demandent une décision. Pour ces derniers, on peut utilement tenir une « feuille de tâches » sur laquelle un tableau indique : qui ? fait quoi ? pour quand ?

Cette feuille sera adjointe au CR.

Il convient de veiller à ce que, pour chacune des rencontres, un animateur soit désigné.

Cette responsabilité peut tourner entre les membres de l'équipe.

Compte-rendu :

Il est indispensable. Il est daté, indique les noms des absents et excusés pour les informer.

Il reprend avec précision les points de l'ordre du jour avec les décisions prises, projets, événements, dates, etc....

Comme pour l'animation, le rôle de secrétaire peut être tenu à tour de rôle, par exemple par celui ou celle qui préparera la prière et la réunion suivante.

Communication à la Communauté :

Il est important de voir ce qui peut être communiqué à la communauté ? (discerner pour éviter des interprétations possibles). En fin de rencontre on déterminera ce qui sera communiqué et les moyens pour cela ; feuille paroissiale, journal, affichage, intervention, mailing...

Veilleur :

Il est bon que des membres de l'équipe aient un regard plus particulier sur différents aspects de la vie paroissiale :

- les jeunes : inscrire régulièrement cette réalité à l'ordre du jour, connaître et soutenir les animateurs de jeunes, inviter les jeunes aux temps forts, fêtes, camps, confirmation, 12-15, leur laisser de l'initiative, etc...
- la solidarité : lien, proximité, attention aux plus fragiles, service du frère : malades, anciens, pauvres, diaconie, Secours Catholique, CCFD, etc...
- la proposition de la Foi : éveil à la foi, formation et catéchèse à tous les âges de la vie, catéchuménat, confirmation etc....
- la Liturgie : préparation aux sacrements (baptêmes, mariages...) la célébration des funérailles, l'animation liturgique, la musique, la prière...
- la communication : donner et recevoir les informations, créer du lien...
- les finances : le lien avec le Conseil Paroissial pour les Affaires Economiques, le veilleur est membre de ce conseil.
- la collaboration, la mutualisation des forces au sein de l'Espace Pastoral, avec d'autres Ensembles Paroissiaux, les communes, l'assemblée paroissiale...
- le lien avec les communes et les municipalités.

On pourra inviter les responsables de ces différents services, mouvements, pôles à une rencontre avec l'EPP dans l'année.

Projet :

Chaque EPP veillera à se doter d'un projet pastoral qui tienne compte des réalités de l'ensemble paroissial et des Orientations diocésaines.

On veillera à en préciser les objectifs, moyens, responsables, et à faire, à intervalles réguliers un point d'étape.

L'Assemblée paroissiale sera le lieu d'évaluation de la mise en œuvre de ce projet et de propositions.

Relecture :

Tous les ans, entre Pâques et l'été, il est nécessaire de faire le point, de se poser, de regarder le chemin parcouru. L'EPP prendra un temps significatif pour un temps d'évaluation et de relecture, en présence de l'Animateur d'Espace, lors d'une journée de retraite, par exemple.

(Le fruit de cette relecture peut être utilement transmise à l'Equipe suivante ou lors d'un changement de curé).